

# TROPHÉE KART UFOLEP AQUITAINE 2016

9<sup>ème</sup> EDITION

[www.kart-ufolep-aquitaine.fr](http://www.kart-ufolep-aquitaine.fr)



**FRANCE**  
EQUIPEMENT



**ufolep**  
AQUITAINE



Cabinet RUGGIERO  
Assurances Karting  
Biganos (33)

05 56 82 65 12

TRANSPORTS COMBINES NAVETTES

**T.C.N**  
André PEUCH  
06.14.30.21.26

[andro.peuch@laposte.net](mailto:andro.peuch@laposte.net)  
Bâtiment L, Port fluvial  
59000 LILLE  
Tél. 03.20.93.45.35  
Fax : 03.20.93.44.42



# TROPHEE KART UFOLEP AQUITAINE 2016

## RÈGLEMENT PARTICULIER

### Article 1 : Présentation générale

Sous l'égide de l'UFOLEP (Comité Régional Aquitaine et Comités départementaux concernés), les Associations Sportives de Karting de BIGANOS, TEYJAT, MAGESQ, LAYRAC, SAINT GENIS, LOUDUN et PAU organisent le **TROPHÉE KART UFOLEP AQUITAINE 2016**.

Les courses comptant pour le classement de ce trophée sont les journées du calendrier 2016 que vous trouverez ci-dessous, elles se déroulent sur les circuits de MAGESQ (40), BIGANOS (33), TEYJAT (24), LAYRAC (47), SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE (17), PAU (64), BISCARROSSE (40) et LOUDUN (86).

Ce trophée se déroule conformément au règlement national sportif et technique 2016 de l'UFOLEP Kart piste et aux aménagements de ce présent règlement particulier.

### Article 2 : Calendrier

Les dates des compétitions comptant pour le classement de ce trophée sont les suivantes :

06 mars	MAGESQ (40)	22 mai	LOUDUN (86)	02 oct.	PAU LESCAR (64)
27 mars	LAYRAC (47)	12 juin	SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE (17)	16 oct.	BISCARROSSE (40)
10 avril	BISCARROSSE (40)	04 sept.	TEYJAT NONTRON (24)	06 nov.	LAYRAC (47)
1 <sup>er</sup> mai	TEYJAT NONTRON (24)	18 sept.	BIGANOS (33)		

### Article 3 : Pilotes admis

La participation à ce trophée est ouverte aux pilotes licenciés UFOLEP 2015/2016, sous réserve qu'ils s'acquittent, à chaque journée, des droits et engagements fixés par l'organisateur. Les inscriptions se feront à chaque journée, de préférence, en ligne sur le site [www.kart-ufolep-aquitaine.fr](http://www.kart-ufolep-aquitaine.fr), et sont fixées à 65€ par épreuve (40€ pour la catégorie MINI).

**Tout pilote présent le samedi précédent la course devra avoir confirmé son engagement avant 19h00.**

**(Pénalité de 5 secondes aux essais chrono en cas d'engagement le dimanche matin). Aucun engagement ne sera pris après 08H30 le jour de la course. Chaque pilote sera en possession de sa licence (et de la licence tuteur pour les pilotes mineurs).**

### Article 4 : Catégories *(le règlement national concernant le nombre minimum d'engagés sera appliqué)*

Catégories	Age minimum	Poids minimum du kart avec le pilote
MINI	6 ans + 1 jour	90 kg
JELINE	9 ans + 1 jour	125 kg
SPORT 2 TEMPS	13 ans + 1 jour	150 kg
SPORT 4 TEMPS	13 ans + 1 jour	165 kg
SPORT 4 TEMPS MASTER (numéro 100 et +)	35 ans + 1j (ou poids mini du pilote 80 kg)	170 kg
HANDIKART	14 ans + 1 jour	173 kg
SUPER	14 ans + 1 jour	165 kg
SUPER MASTER	35 ans + 1j (ou poids mini du pilote 80 kg)	173 kg
VITESSE	15 ans + 1 jour	178 kg
VITESSE MASTER (numéro 100 et +)	35 ans + 1j (ou poids mini du pilote 80 kg)	185 kg

## Article 5 : Matériel admis et obligations techniques particulières.

Matériel en conformité avec le règlement technique UFOLEP Kart Piste National 2016.  
Système de fixation spoiler CIK/20 obligatoire dans toutes les catégories (sauf MINI)  
Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque journée, que d'un châssis.

## TROPHÉE KART UFOLEP AQUITAINE 2016



## Article 6 : Pneumatiques

Marque MAXXIS uniquement, avec codes barres.

- **Catégories MINI, JEUNE** : Un train de pneus MAXXIS ROOKIE pour trois courses.

Dans le cas d'une crevaison, seul le pneu crevé sera remplacé, par un pneu d'entraînement, sous le contrôle du commissaire technique.

- **Catégories SPORT 2 TEMPS et SPORT 4 TEMPS** : Un train de pneus MAXXIS HG1 pour trois courses.

Dans le cas d'une crevaison, seul le pneu crevé sera remplacé, par un pneu d'entraînement, sous le contrôle du commissaire technique.

- **Catégories SUPER, SUPER MASTER et HANDIKART** : Un train de pneus MAXXIS SLH pour deux courses.

- **Catégories VITESSE** : Un train de pneus MAXXIS SLR par course.

**Pneumatiques pluie :**

Un seul train de pneumatiques pluie sera autorisé par journée, pour les catégories ayant droit à l'utilisation de ces pneumatiques.

- **Catégories SPORT 2 TEMPS et SPORT 4 TEMPS, SUPER et VITESSE** : MAXXIS SLW uniquement

## Article 7 : Déroulement des épreuves

### 7.1) Principe de déroulement, et briefing

Les épreuves du Trophée UFOLEP Kart Aquitaine 2016, se déroulent selon le schéma suivant :

Essais libres (avec transpondeur obligatoire) > Briefing > Essais chronos > Manches qualificatives > Pré-finales > Finales

Le briefing est une réunion obligatoire, organisée après les essais libres par le Directeur de Course pour tous les pilotes engagés dans une épreuve, accompagnés de leur tuteur et le cas échéant de leurs mécaniciens. Cette réunion a pour but de rappeler les points spécifiques du règlement concernant l'épreuve, les règles de sécurité générales ou spécifiques au circuit concerné et d'apporter toutes précisions utiles au bon déroulement de la manifestation. **La participation des pilotes au briefing sera contrôlée au travers d'une liste d'embarquement.** Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le jury. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

En cas d'incident ayant pour conséquence l'arrêt de la course sur drapeau rouge, la position du tour précédent sera validée si au moins 60% de la course a été effectuée, sinon, un nouveau départ sera effectué.

### 7.2) Essais chronométrés

Les essais chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

### 7.3) Manches qualificatives

Selon le nombre d'engagés, il peut y avoir création de séries. Diviser les concurrents de la catégorie en 2 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste. Les places de départ pour les manches qualificatives seront celles du classement des essais chronométrés.

### 7.4) Pré-finale et Finale

Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives seront additionnés et permettront d'établir la grille de départ de la pré-finale. Lors des manches qualificatives, les points seront attribués comme suit : 0 point au 1er, 2 points au 2ème, 3 points au 3ème, 4 points au 4ème, 5 points au 5ème, et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé. Les éventuels ex-æquo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés. Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

### 7.5) Procédure de départ

- Départ arrêté : MINI, JEUNE et VITESSE

- Départ roulant : HANDIKART, SUPER, SPORT 2 TEMPS et SPORT 4 TEMPS



## Article 7 : Déroulement des épreuves (suite)

### 7.6) Longueur des courses \*

- > Manches qualificatives : 10 tours par temps sec (7 tours pour MINI)  
8 tours par temps de pluie (6 tours pour MINI)
- > Pré-finale : 14 tours par temps sec (8 tours pour MINI)  
11 tours par temps de pluie (7 tours pour MINI)
- > Finale : 18 tours par temps sec (10 tours pour MINI, 17 tours pour JEUNE)  
14 tours par temps de pluie (8 tours pour MINI, 11 tours pour JEUNE)

\* Pouvant être modifiée par l'organisateur ou le directeur de course le jour de l'épreuve.

## Article 8 : Classement du Trophée Pilotes

Les pré-finales et les finales de chaque épreuve sont considérées comme des courses à part entière et donneront lieu à l'attribution de points selon le barème défini ci-dessous. Les quatre plus mauvais résultats seront soustraits. En cas d'ex-æquo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-æquo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera. Un pilote ne prenant pas le départ de la pré-finale ou de la finale ne marquera pas de point dans celle-ci.

### Points attribués pour le classement du Trophée UFOLEP AQUITAINE 2016

1er .....	45 pts	9ème .....	22 pts
2ème .....	38 pts	10ème .....	20 pts
3ème .....	34 pts	11ème .....	19 pts
4ème .....	32 pts	12ème .....	18 pts
5ème .....	30 pts	13ème .....	17 pts
6ème .....	28 pts	14ème .....	16 pts
7ème .....	26 pts	A partir du 15ème :	15 pts
8ème .....	24 pts	Abandon/Déclassement :	0 pt

### Points de bonus :

- Bonus de 2 pts au meilleur tour des essais chronométrés

### Points de participations :

- Bonus de 5 pts pour la participation à 50% des épreuves
- Bonus de 12 pts pour la participation à 75% des épreuves
- Bonus de 22 pts pour la participation à la totalité des épreuves.



Il n'y a aucune obligation à participer à la totalité des courses pour être classé dans ce trophée.

Tous les pilotes ayant participé à une course seront classés.

ufolep

Suivez l'actualité et le classement du Trophée

sur le site [www.kart-ufolep-aquitaine.fr](http://www.kart-ufolep-aquitaine.fr)



## Article 9 : Classement du Trophée Associations

Un classement annuel «Associations» qui tiendra compte, des résultats et de la participation des pilotes des clubs, sur l'ensemble du Trophée 2016, donnera lieu à l'attribution d'un trophée qui sera remis en jeu chaque année.

Trophée attribué lors de la soirée de la remise des prix à la fin de l'année 2016.

## Article 10 : Pénalités

Le choix des pénalités sportives relève uniquement du jury de la course. Un avertissement peut être attribué aux pilotes dès les essais libres.

### 10.1) Pénalités en places.

- Attitude non sportive du pilote (sur piste ou dans les stands) : +5 places
- Conduite en « zigzag » dans les tours de formation : +2 places
- Non respect de la procédure de départ : +5 places
- Doubler sous drapeau jaune : +5 places
- Doubler sous drapeau bleu pour un pilote retardataire : +2 places
- Obstruction systématique en course (sauf dernier tour) : +2 places
- Essais moteurs pendant la pause déjeuner : +3 places
- Roulage dans les stands et paddocks interdit moteur allumé : +2 places



### 10.2) Mise hors course, et/ou déclassement.

- Non respect des officiels de la part du pilote ou de ses accompagnants ;
- Non-conformité de poids : chronos, manches, pré-finale et finale ;
- Non respect de la procédure de départ si récidive ;
- Faux départ ou anticipation du départ ou simulation du départ durant le tour de formation ;
- Pilote « coupant » la piste en course ;
- Non respect d'un drapeau ;
- Doubler sous drapeau jaune si récidive ;
- Doubler sous drapeau bleu pour un pilote retardataire si récidive ;
- Pilote persistant dans les infractions malgré une sanction ;
- Alcoolémie positive.



### 10.3) Mise hors course, déclassement et exclusion si récidive.

- Comportement dangereux en compétition ou aux essais ; coups de roues, de pontons, de pare-chocs, de spoilers, sortie volontaire d'un concurrent, triche ou fraude caractérisée, etc.... ;
- Conduite non sportive ; causer une collision évitable, heurt volontaire, abandon du kart sur la piste, prendre la piste à contre sens, répétition de fautes graves, etc.... ;
- Attitude non sportive du pilote (sur piste ou dans les stands) si récidive ;
- Pilote ne regagnant pas le parc d'assistance (parc fermé) ou les stands immédiatement malgré la présentation du drapeau noir avec son numéro de course.

### 10.4) Exclusion et Rappports.

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, sportif ou technique, aboutissant à l'exclusion de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve.

Aucun remboursement ne sera effectué auprès du pilote exclu.



### 10.5) Pénalités en temps.

Spoiler déplacé (sur les deux fixations) : 10 secondes.



## Article 11 : Récompenses

Les récompenses seront offertes par l'ensemble des clubs participants à l'organisation de ce trophée et les partenaires. Une dotation de lots sera tirée au sort lors de la soirée de la remise des prix qui aura lieu à la fin de l'année 2016, dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

## Article 12 : Esprit de convivialité

Ces compétitions sont organisées dans le cadre de l'UFOLEP, fédération sportive affiliée, et avec son esprit. Chaque participant (pilote, mécanicien, accompagnant...) se doit de respecter le principe d'une compétition amicale et désintéressée en s'efforçant de faire sienne la devise de l'UFOLEP : « **Tous les sports autrement** ».

## Article 13 : Cas de force majeure

L'organisateur, en relation avec le jury de la course, est autorisé, en cas de force majeure à prendre les dispositions utiles pour le bon déroulement de l'épreuve.

## Article 14 : Respect de l'environnement

### Ensemble, protégeons notre environnement.

Chaque pilote doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline. C'est pour cela que nous transmettons aux pilotes et mécaniciens ces quelques lignes de conduites environnementales.

#### 14.1) Les obligations

**Les pilotes sont responsables de leurs déchets.**

- Chaque pilote, dans le paddock, devra être muni d'un extincteur d'une capacité minimale de 6 kg et conçu pour combattre un incendie d'hydrocarbure. Il est interdit de fumer dans les paddocks et sur la prégrille.
- Tapis de sol absorbant sous le kart ;
- Le nettoyage du kart doit être fait à l'endroit prévu à cet effet ou récupération des liquides de nettoyage (bac de récupération, etc....) ;
- Recyclage des pneumatiques : modalités à voir auprès du manufacturier, ou du vendeur.

#### 14.2) Les petits gestes qui changent tout...

- Tout déplacement des karts sur chariot devra se faire moteur arrêté. **Silence moteur pendant la pause déjeuner** prévue dans les horaires de l'épreuve.
- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf. Réglementation Karting 2016) ;
- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives ;
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile, etc....) ;
- Utilisation des sacs poubelle mis à disposition pour les déchets ménagers ou en demander à l'organisateur ;
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit ;
- Utilisation des conteneurs à déchets ;
- Le gestionnaire du circuit recevant une épreuve du Trophée UFOLEP AQUITAINE 2016, se réserve le droit de demander l'exclusion d'un concurrent auprès de la Direction de Course en cas d'infraction environnementale.

## Article 15 : Droits à l'image

Tous les pilotes participants au Trophée UFOLEP Aquitaine 2016 autorisent l'utilisation de leur image.



Circuit de Magescq (40)

Développement : 1200 x 8m

Trophée kart Ufolep Aquitaine 2016

le 06/03/2016

Circuit de Layrac (47)

Développement : 1200 x 8m

Trophée kart Ufolep Aquitaine 2016

le 27/03/2016 et le 06/11/2016

Circuit de Biscarrosse (40)

Développement : 1300 x 8m

Trophée kart Ufolep Aquitaine 2016

le 10/04/2016 et le 16/10/2016

Circuit de Teyjat Nontron (24)

Développement : 1075 x 7,50m

Trophée kart Ufolep Aquitaine 2016

le 01/05/2016 et le 04/09/2016

Circuit de Loudun (86)

Développement : 1150 x 8m

Trophée kart Ufolep Aquitaine 2016

le 22/05/2016

Circuit de Saint-Genis-de-Saintonge (17)

Développement : 1150 x 8m

Trophée kart Ufolep Aquitaine 2016

le 12/06/2016

Circuit de Biganos (33)

Développement : 1100 x 8m

Trophée kart Ufolep Aquitaine 2016

le 18/09/2016

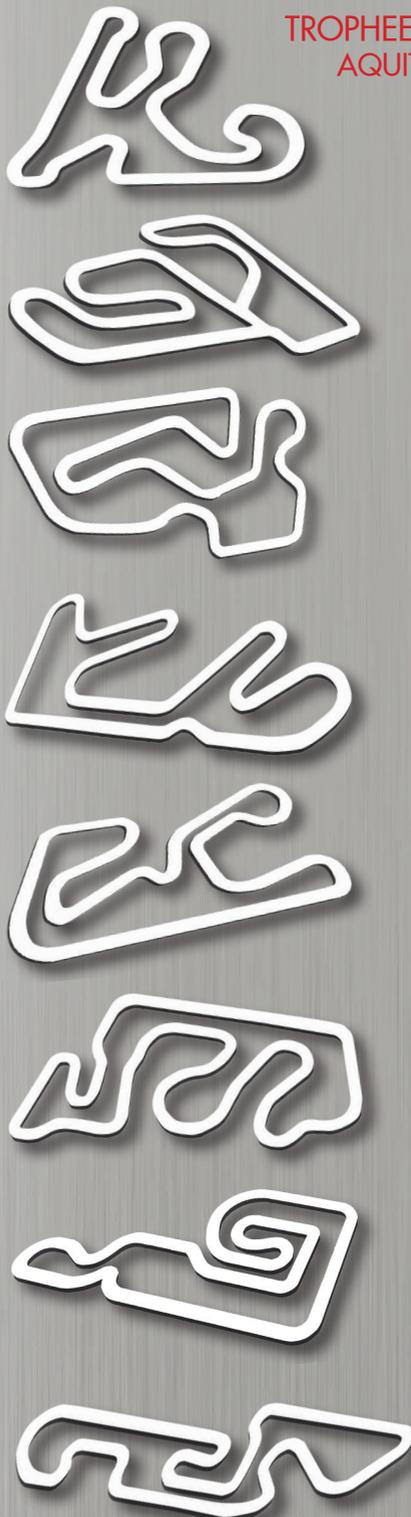
Circuit de Pau-Lescar (64)

Développement : 1100 x 8m

Trophée kart Ufolep Aquitaine 2016

le 02/10/2016

TROPHÉE KART UFOLEP  
AQUITAINE 2016



LES  
CIRCUITS





**Les autres rendez-vous de 2016**

09 & 10 juillet 2016  
 Rassemblement National UFOLEP  
 MOISSY CRAMAYEL (77)

Fin de l'année 2016  
 Remise des prix du Trophée

Pilote : ..... Catégorie : .....

date	circuit	mon classement		mes points		total de points
		pré-finale	finale	pré-finale	finale	
06 mars	MAGESCQ (40)					
27 mars	LAYRAC (47)					
10 avril	BISCARROSSE (40)					
1er mai	TEYJAT NONTRON (24)					
22 mai	LOUDUN (86)					
12 juin	SAINT-GENIS (17)					
04 septembre	TEYJAT NONTRON (24)					
18 septembre	BIGANOS (33)					
02 octobre	PAU LESCAR (64)					
16 octobre	BISCARROSSE (40)					
06 novembre	LAYRAC (47)					

+ points de Bonus "Chronos"

+ points de Bonus "Participation"

**Total de Points Trophée Kart Ufolep 2016**  
*(prise en compte des 16 meilleurs résultats)*

**facebook** Rejoignez le trophée Kart Ufolep Aquitaine sur facebook et restez informé toute la saison (infos, classement, photos...)

**Contact clubs organisateurs :**

ASK CIRCUIT DU PERIGORD 05 53 56 36 11 - ASK BOIENNE 06 07 78 69 27 - ASK LOUDUN 05 49 98 75 12  
 ASK ST GENIS 05 46 70 92 63 - ASK KC PAYS D'AGENAIS 05 53 87 84 52 - ASK PAU 05 59 04 87 08 - ASK MAGESCQ 05 58 47 77 66